

	SRIB	
Institution	Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB)	
Description	Prise de participation minoritaire en capital ou prêt à long terme (subordonné ou non) pour des sociétés bruxelloises de minimum 5 ans	
Objet financé	La SRIB offre des solutions de financement de type « capital à risque ». En renforçant le haut de bilan des PME, l'objectif de la SRIB est de permettre la réorganisation et l'expansion des entreprises, en leur facilitant l'accès à d'autres sources de financement.	
Garantie	Au cas par cas, sur base de l'analyse du dossier	
Bénéficiaire	Personne morale	Oui (SA & SPRL avec siège social et principal siège d'exploitation en Région bruxelloise)
	Indépendant	Non
	Autres éléments	≥ 5 ans d'activité
Modalités techniques	Montant	Maximum 3.000.000 € Minimum 125.000 €
	Durée	5 à 10 ans
	Remboursement	Mensualités en cas de prêt
Coûts	Intérêts	Si d'application, selon le risque associé au projet
	Autres frais	Non
Critères	De recevabilité	Au cas par cas
	D'octroi	Les critères de sélection de la SRIB sont liés au secteur d'activité, à la rentabilité et au potentiel de croissance de l'entreprise, au profil de l'entrepreneur et à ses compétences managériales, ainsi qu'à la valeur ajoutée pour la région de Bruxelles Capitale.
Dossier de demande	Introduction	Via entrepreneur
	Documents	Business plan ; plan financier ; annexes
	Durée traitement	12 à 16 semaines (indicatif)
	Autres	/
Lien internet	Institution	www.srib.be/fr/les-filiales-de-la-srib-srib
	Ecosubsibru	www.ecosubsibru.be (recherche : srib)

